

RESTAURATION D'UNE ESTAMPE JAPONAISE – 5 ET 6 AVRIL 2025

OBJECTIF : Apprendre à restaurer une estampe japonaise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser la restauration d'une gravure sur papier japonais.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis en restauration d'arts graphiques
Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 5 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir une ou plusieurs affiches anciennes et prévoir des achats de fournitures (10-20€)

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Ce stage a pour but de :

- mieux connaître la technique de l'estampe et les papiers asiatiques.
- D'appliquer ces connaissances à la restauration d'un document apporté par le participant : Dédoublage (si nécessaire) - Réparation des déchirures - Comblage des lacunes, - Doublage - Retouches

A APPORTER

Outils : deux scalpels : n° 3 & 4 avec lames n°15 & 24 – une spatule en acier, fine – un plioir – un pinceau pour la colle

Fournitures : achat sur place de buvard et intissé.

Colle et produit de blanchiment fournis sur place.

Autre : une estampe japonaise.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Michèle BÉCAR

Restaurateur expérimenté - professorat de dessin et arts plastiques (Certificats de licence en dessin, histoire de l'art, sciences annexes et décoration) - Diplôme de l'IFROA en restauration des arts graphiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)